

GÉRONTE. Vous allez voir comme on m'obéit. Allons qu'on vienne & qu'on salue M. le Marquis d'Estavanas & Madame la Baronne de Wandégrenen.

*Julie & Valère saluent. Géronte continue : Je vous marie.*

VALÈRE. Mon père.

GÉRONTE. Je le veux, signons le contrat. (*Dorante est derrière la chaise du Notaire, & n'est pas vu.*)

*Pendant que Géronte signe, le Marquis fait sa cour à Julie, & la Baronne badine avec Valère ; Géronte, après avoir signé, dit au Marquis & à la Baronne : à votre tour.*

JULIE, à Valère. Dorante a l'air bien assuté, qu'a-t il dans l'esprit ?

*Le Marquis & la Baronne vont pour signer ; Dorante se montre, les prend tous deux par la main, les ramène près de Géronte ; ils le regardent & s'écrient : Ciel !*

DORANTE. Eh ! bon jour donc mes amis, comment cela va-t il ?

GÉRONTE, riant. Bon bon, vous vous connoissez.

DORANTE. Très-parfaitement, & je m'en fais honneur.

GÉRONTE. Je te disois bien qu'ils étoient d'une famille.

DORANTE. Oh ! très-distinguée.

LE MARQUIS, *bas*. Ne nous perdez pas.

DORANTE. Quel plaisir de retrouver ses amis après une longue absence ! Voyez comme la joie éclate dans leurs yeux. Mon oncle , il faut vous mettre au fait de notre intimité : voici M. la Fleur , mon ancien laquais , homme estimable , qui me voloit quelque fois.

GÉRONTE. Comment !

DORANTE. Et c'est ici Mde Jacob , la plus honnête des prêteuses sur gages.

LE MARQUIS, *bas à Gêronte*. Votre néveu a donc le cerveau timbré , il falloit nous prévenir.

LA BARONNE, *bas à Gêronte*. C'est grand dommage , si jeune !

DORANTE, *d'un ton goguenard*. Eh ! bien , Mde Jacob , le commerce a donc bien rendu. Vous avez amassé beaucoup de richesses , & sans doute très-loyalement. . . Rien n'est plus beau que d'obliger. Ah ! je n'oublierai jamais , Mde Jacob , que dans un besoin urgent , vous

52 MERCURE DE FRANCE.

m'avez prêté à 90 pour 100, c'est ce qui s'appelle un procédé... Et vous, Mons la Fleur, comment diable ! vous voilà bien brave ! les grands hommes se font connoître, & du rang le plus bas, parviennent au plus élevé. Ah ! ça, Mons la Fleur, souvenez - vous de moi, j'aurois pu vous faire voguer.

LE MARQUIS, à *Géronte*. C'est pousser trop loin la plaisanterie, Monsu Géronte faites finir, où bien je ne répons pas.

LA BARONNE, à *Géronte*. Sans ma douceur, je le dévisagerois.

DORANTE. Ah ! par exemple, voilà qui est mal, vous ne paroissez pas éprouver autant de plaisir que moi, dans notre reconnoissance !

GÉRONTE. Mon neveu, qu'est-ce donc que cela veut dire ?

DORANTE. Ah ! mon oncle, de grace, c'est une affaire entre nous trois... Vous voilà tous stupefaits... Allons ferme, dites-moi donc, vous comptez entrer dans notre famille, vraiment j'en suis ravi ; .. Mon oncle, veut-il bien que je le félicite sur son choix ; une prêteuse à 90 pour 100, & un valet très - honnête homme qui a mérité d'être pendu.

GÉRONTE. Vous ne répondez rien !

LE MARQUIS, *bas à Géronte.* Eh que diable voulez vous que je réponde à cet insensé ?

GÉRONTE. Pas de détours, parlez haut, êtes-vous un valet ?

DORANTE. En doutez-vous ! ah Mons la Fleur est trop galant homme pour le nier ; d'ailleurs, s'il n'en vouloit pas convenir, un commissaire.

LA FLEUR. Un commissaire ! ah ! grâcé, grâcé mon maître, j'aimerois mieux voir le diable.

Mde JACOB, *avec dignité.* Comment vous êtes un laquais ?

DORANTE, *la contrefaisant.* Quelle insulte pour l'illustre Madame Jacob ! . . . Ah ne te fâche pas, sans cela une maison de force.

Mde JACOB, *quittant son accent.* Miséricorde ! une maison de force ! je tombe à vos genoux.

GÉRONTE. Comment coquin !

DORANTE. Pardonnez-leur. . . Sortez, & qu'on ne vous revoie jamais.

*Ils s'enfuient.*

DORANTE, *continuant.* Mon oncle.

VALERE. Mon père.

DORANTE. Accordez-moi Julie.

VALERE. Donnez-moi Agathe.

JULIE. Nous serions tous heureux.

GÉRONTE. J'y consens, c'est la vraie richesse d'un père que le bonheur de ses enfans. M. le Notaire corrigez le contrat, vous le rapporterez; aimez-vous, embrassez-vous, ceci me fait bien voir que tout ce qui reluit n'est pas or.

*Par M. le Chevalier D. G. N.*

*TRADUCTION de l'Episode de la Mort  
de César.*

Ce soleil, c'est un dieu de qui la prévoyance  
Eclairant des desseins confiés au silence  
Par des signes certains vient nous manifester  
Les complots ténébreux qui sont prêts d'éclater.  
Souvent du haut des cieux il annonce à la terre  
Que ses Rois sont armés, & respirent la guerre.  
Quand César expira frappé de coups affreux,  
L'astre perdit soudain sa clarté dans les cieux,  
Et l'on vit des mortels la race criminelle  
Trembler que cette nuit ne devînt éternelle.  
Mais quoi? tout ressentit la mort de ce héros.

Des chiens souillés de sang , de sinistres oiseaux ,  
Le ciel même , la terre & les mers menaçantes  
En donnèrent par-tout des marques éclatantes.

On a vu de l'Ethna le Géant furieux  
Dans nos champs désolés déchaîner tous les  
feux ,

Et jettant de son sein des flammes ondoyantes ,  
Jusqu'au ciel élancer mille roches pesantes.

On entendit dans l'air des combats surprénans.  
Les monts sont ébranlés par de longs tremble-  
mens.

Soudain l'Eridan s'enfle & se gonfle d'orages ;  
Il surmonte la rive , & parmi les ravages  
Emporte sans pitié bergers , arbres , troupeaux ,  
Foule d'infortunés qu'ont englouti les flots.

Le dirai je ? On a vu dans Rome épouvantée  
Couler du fond des puits une onde ensanglantée.

Les victimes n'offroient que présages certains  
Où les dieux en courroux menaçoient les hu-  
mains.

Par-tout des loups affreux , troublant les nuits  
tranquilles

Par de longs hurlemens épouvançoient les vil-  
les.

Souvent on entendit en de paisibles lieux  
Se plaindre dans le fond des bois silencieux  
Une effrayante voix. Des fantômes funèbres ,  
Pâles , apparoissoient dans l'horreur des ténèbres.

56 MERCURE DE FRANCE.

Tout annonça les maux que les dieux appré-  
toient :

La terre s'entrouvroit ; les fleuves s'arrêtoient.  
L'Univers plein de trouble étoit leur interprète.  
Même les animaux en leur bouche muette  
Reçurent la parole , & parloient aux mortels ,  
Et l'insensible airain pleura sur nos autels.  
Mille éclairs sillonnoient les voûtes étoilées.  
Les comètes en feu couroient échevelées.

Bientôt on vit s'armer tout le Peuple Romain.  
Le ciel faisoit justice : une invisible main  
Sur un champ de bataille entraîna les coupables.  
La Macédoine a vu les Romains implacables  
L'un contre l'autre armés revenir furieux ,  
Expier dans leur sang la colère des dieux.

Un jour le laboureur , cultivant cette terre ,  
Etonné trouvera des instrumens de guerre  
Sous le rateau roulans ; des dards , des boucliers  
Et des casques hélas ! qui manquent de guer-  
riers ;

Et le témoin lointain d'antiques aventures  
Sous ses pas entrouvrant d'étranges sépultures ,  
Muet admirera les débris des héros ,  
Grands ossemens gissans en de vastes tombeaux.

*Par M. Fontaine.*

---

*V E R S adressés à Monseigneur le Prince  
Régnañt de Hohenlohe Schillingsfürst,  
au sujet de son Mariage avec la Prin-  
cesse Marie Joseph de Salm-Salm, par  
un Germain de la Vieille-Roché.*

**I** NTRÉPIDES dans le danger,  
Justes, clémens, humains, généreux & sincères;  
Les chefs de nos augustes pères \*  
Chériffoient leurs sujets, sçurent les protéger:  
Et leurs épouses vertueuses,  
Aimables sans orgueil, simples dans leurs desirs,  
En femmes vraiment courageuses,  
Partageoient leurs travaux, leurs peines, leurs  
plaisirs.  
Vous allez les faire renaître  
Ces jours heureux, ces jours de justice & de paix:  
L'aurore qui vient de paraître  
Nous annonce un ciel pur & comble nos souhaits:  
Par l'amour, par la bienfaisance,  
Regnez, couple chéri, faites notre bonheur;  
Ouverts à la reconnoissance,  
Les cœurs de vos sujets ne feront tous qu'un  
cœur.

---

\* Les Germains.



- Ah ! quel charme pour nous de dire ,  
 » Dans ces lieux les vertus ont fixé leur séjour :  
   » Pour nous seuls Schillingsfürst respire :  
 » Il ravit notre estime , il obtient notre amour ;  
   » Oui , notre main est notre père ;  
 » Ses soins laborieux fondent notre repos ,  
   » Et Salm-Salm fera notre mère ,  
 » Elle partagera ses utiles travaux.  
   » De ce sang l'auguste noblesse ,  
 » De tout tems protégera l'indigent vertueux.  
   » Livrons nos cœurs à l'allégresse.  
 » Une heureuse union produit des jours heu-  
   » reux. »

*P. M. Sta. . L.*

**L'**EXPLICATION du mot de la première énigme du premier volume du mois d'Avril 1772, est la lettre *M* ; celui de la seconde est le *Café*. Le mot du premier logogryphe est *Pendule* ; celui du second est *Poule*, où l'on trouve *loupe* ; celui du troisième est *Apoplexie*, où se trouvent *Pape*, *Eloi*, *Alep*, *Pape*, *pipe*, *œil*, *Elie*, *Pole*, *Eole*, *plie*, *poil*, *paix*, *exil*, *paie*, *aile*, ville de la *Lippe*, *poêle*, (draps mortuaire,) *poêle* (sorte de fourneau,) *poêle* (dais portatif,) *poêle* (à frire,) *plaie*,

*loi, axe, lie, Pie (Pape,) Pie (oiseau,) épi, ail, oie, pal, Lia (fille de Laban, sœur de Rachel, première femme de Jacob à la place de Rachel.) la, là, io.*

---

## É N I G M E

*Les énigmes & logogryphes de ce volume sont de l'auteur de l'énigme de l'Eternument.*

CROIREZ-VOUS, ô lecteur, ce que vous allez lire ?

Aux yeux de mon parrein, l'on me pend sans façon

Pour cause de religion.

L'apostolat succède à mon martyre.

Je monte & prêche sur les toits,

On implore au son de ma voix

La divine Miséricorde.

Je ne fors point de ma prison,

Et c'est en gambadant & dansant sur la corde

Que j'acheve ma mission.

---

*A U T R E.*

**L**A pauvreté m'enorgueillit,  
 Pauvre je me redresse ;  
 Et quand la fortune me rit,  
 Opulent je m'abaisse.  
 Mes cheveux couvrent mon trésor  
 Dans leur verte jeunesse ;  
 Dès qu'ils deviennent couleur d'or  
 Ils tombent de vieillesse.  
 Vos yeux en vrais étourdis  
 Ont causé leur misère,  
 Pour avoir dépouillé jadis  
 Mon oncle ou mon grand père.

---

*A U T R E.*

**N**ous sommes deux frères fort doux ;  
 Mais qui ne pouvons vivre ensemble une secon-  
 da  
 Tout le monde, en tout lieu, nous donne à tout  
 le monde,  
 Et rien est plus rare que nous.  
 Souvent de l'amitié nous paroissions le gage,  
 Et chacun de nous a son teus :

Quand d'un brusque refus nous présentons l'ima-  
ge,  
Tous les tems sont indifferens.

## L O G O G R Y P H E.

**D**ANS mon sens naturel je ne suis jamais  
vieux,

Car mon nom change en ma vieillesse.  
Pris dans un autre sens, tendre, mystérieux,  
Je ne conviens qu'à la jeunesse.

Si je perdois mon dernier élément,  
Le croiriez-vous? je deviendrois ma mère.

Par un demi renversement  
Je sieds mal sur le front d'une jeune bergère;  
Mais si vous me prenez métaphoriquement

J'offe à vos yeux un heureux supplément,  
Qui peut avec le tems devenir nécessaire;  
Et dont le curieux fait son amusement.

Retranchez en la queue, un autre la remplace:  
Si le proverbe est vrai vous devriez la voir.

Remettez mes membres en place.  
Ma première moitié fait faire la grimace,  
Et sur le pauvre exerce son pouvoir.  
Ma tête jointe aux piés ne laisse point de trace;  
Mais l'oreille & le nez la font appercevoir.

## A U T R E.

LA corde au col dans un collier coucave,  
 Mon tout habire le grenier.  
 Ma dernière moitié se repose à la cave,  
 Tandis que son voisin monte seul au premier.  
 Jointe à mon chef elle offre un fort plat person-  
 nage.

Quant à l'autre moitié c'est un antropophage.  
 Tranchez son nouveau chef si je vous disois où,  
 Je vous en dirois trop, j'en dis encor beaucoup :  
 Lecteur, nouveau mystère.  
 Mon tout rendu boîteux,  
 Si vous le laissez faire,  
 Va pondre sur ses œufs.

## A U T R E.

TANT que j'existe je dévore  
 Et je finis par être dévoré.  
 Mon buste plaît beaucoup au buveur altéré.  
 Tranchez ma queue, aux morts j'insulte encore  
 Leur cadavre sanglant est par moi déchiré ;  
 Sans mon chef un prélat est par moi décoré.  
 Otez moi tête & queue, un pilote m'abhorre.

A mon aspect s'il n'est pas préparé.  
Encore un pied de moins on m'invoque, on m'honore

Dans la rue à Paris dite Saint Honoré.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Traité du Bonheur public*, par M. Louis-Antoine Muratori, bibliothécaire du Duc de modène, traduit de l'italien sur l'édition de Lucques, 1749; avec sa vie & le catalogue de ses ouvrages: par M. Jean-François Soli Muratori, son neveu: le tout extrait & traduit aussi de l'italien sur l'édition de Venise, 1756; par L. P. D. L. B. 2 vol. in-12. A Paris, chez Costard, rue St Jean-de-Beauvais.

**C**E Traité est précédé de la vie de l'auteur, bien connu dans la république des lettres par de nombreux écrits sur l'antiquité, l'histoire & la littérature; & principalement par des annales d'Italie. On pourra être étonné en parcourant le catalogue des ouvrages de ce savant imprimé à la suite de sa vie, qu'un seul homme ait

## 64 MERCURE DE FRANCE.

pu fournir à un travail aussi long & aussi pénible & que cet homme ait passé une vieillesse saine & robuste jusqu'à l'âge de 77 ans, malgré la foiblesse de son tempérament. Muratori s'étoit fait un régime qu'il observa tout le tems de sa vie. L'étude d'ailleurs quand on y prend goût est le meilleur remède contre l'ennui, & ce remède ne peut que contribuer à prolonger la vie. Muratori, quoiqu'adonné aux lettres, ne négligea cependant jamais les devoirs de son état. Appelé aux ministères des autels & nommé curé de Ste Marie de la Pomposa de Madene, il s'acquitta des pénibles fonctions de pasteur avec une ardeur infatigable. Son amour pour les pauvres, son attention à consoler les malheureux, son zèle à rétablir par tout la paix le rendoient bien digne de nous donner un traité sur le bonheur public. Mais Muratori plus érudit que philosophe, plus versé dans les sciences ecclésiastiques que dans la connoissance des matières économiques s'occupe moins à discuter les vrais principes de bonheur public qu'à exposer les maximes de morale évangélique. Il exhorte les Souverains à faire le bonheur de leurs sujets, mais il ne leur démontre point suffisam-

ment que le leur propre y est attaché ; il ne fait point assez connoître les relations politiques entre le prince & les sujets. Il dira à ses lecteurs que le premier principe de justice est de ne point faire à autrui ce qu'ils ne voudroient pas qu'on leur fit. Mais il ne leur prouve point par des calculs faciles à faire & par des raisonnemens puisés dans la constitution même de la société que le mal qu'ils feroient à autrui ils le feroient à eux-mêmes. Le grand point de tout écrivain politique qui veut porter ses concitoyens à la pratique des devoirs sociales, & assurer le bonheur de la société, est de ne jamais séparer l'homme de lui-même, de lui faire voir au contraire que ses intérêts particuliers loin d'être opposés à ceux de tous, il ne peut trouver son bien-être que dans celui de la société dont il est membre. Mais si Muratori, dans son traité ne pose point la vraie base du bonheur, on sera sans doute satisfait des instructions & des exemples de vertu & de bienfaisance qu'il y a répandus. Il seroit à souhaiter que tous les princes eussent toujours présente la réponse que l'auteur rapporte d'Alphonse, Roi d'Espagne, à un ministre qui lui conseilloit dans une guer-



re ruineuse , d'imposer de nouvelles contributions : « Les larmes de mon peuple , » repliqua ce bon prince , me font plus » de peur que les forces de mes enne- » mis. »

*Les Stratagèmes ou ruses de guerre* recueillis par Frontin, traduits en françois par un ancien Officier , avec le texte latin à côté : On y a joint des recherches sur la personne & les ouvrages de Frontin , vol. *in 8<sup>o</sup>*. petit format ; prix , 4 liv. A Paris , chez Fr. Amb. Didot l'aîné , libraire & imprimeur , rue Pavée près du quai des Augustins.

Frontin , élevé dans la profession des armes & nommé par Vespasien au gouvernement d'Angleterre , eut souvent occasion de se convaincre de la nécessité pour un général, de savoir mettre en œuvre les stratagèmes & les ruses militaires, lorsqu'à la tête d'une petite armée il veut combattre des troupes nombreuses, aguerries & favorisées par la position des lieux. Mais l'art des ruses n'est point un art qui s'apprenne par la pratique ou par la routine ; il faut beaucoup lire , beaucoup étudier ; aussi trouve-t-on peu de généraux assez habiles dans cette matière pour

en faire un usage fréquent. On en a vu même plusieurs qui, sans manquer d'intelligence, se sont laïllés surprendre par des stratagèmes pratiqués plusieurs fois. Les militaires ne peuvent donc se dispenser de lire & d'étudier ce que Frontin a rassemblé sur ce sujet. Son recueil qu'il appelle avec raison un conseil d'exemples est en même tems instructif & curieux, mais comme le texte de cet historien ne nous est point parvenu dans toute la pureté, qu'il a été souvent corrompu par le mauvais goût ou l'ignorance des copistes; on ne peut que bien accueillir une traduction exacte & fidèle qui en facilite l'intelligence. Cette traduction est précédée de très-bonnes recherches sur la personne & les ouvrages de Frontin, & même sur la littérature ancienne.

*Mémoires de Louis de Nogaret, Cardinal de la Valette, général des armées du Roi en Allemagne, en Lorraine, en Flandre & en Italie; ouvrage nécessaire à l'intelligence de l'histoire de Louis XIII, & très-utile à la Noblesse; années 1635, 1636, 1637. A Paris, de l'imprimerie de Ph. D. Pierres, rue St Jacques, 2 vol. in-12.*

Le manuscrit original de ces mémoires rédigés par Jacques Talon, secrétaire du Cardinal, est conservé dans la bibliothèque de M. le marquis de Bassetta. Ces mémoires méritoient d'autant plus d'être publiés qu'ils donnent des détails intéressans de sièges, de marches d'armées, de campemens, &c. détails que les historiens exposent ordinairement avec très-peu d'exactitude faute d'instructions. Le rédacteur de cette espèce de journal rapporte des faits dont il a été lui-même témoin, & il les rapporte avec une sorte de simplicité qui gagne la confiance du lecteur. Il loue le désintéressement du Cardinal de la Valette ; l'attention de ce général à restreindre autant qu'il étoit en lui les droits cruels de la guerre, à maintenir le bon ordre parmi les troupes, à leur faire religieusement observer les conventions tacites dont l'intérêt des deux parties exige également l'observation. Ce fut le maintien de ces règles de modération, d'honneur, de générosité qui fit donner à son armée en Italie le nom de *Sainte*. Mais ce qui couronne l'éloge de ce Cardinal est de s'être toujours montré attentif à répondre à la confiance que son Prince lui avoit donnée. Ces mémoires

sont dédiés à Mgr le Duc de la Vrilliere ,  
Comte de St Florentin , &c. ministre &  
secrétaire d'état , chancelier de la feu  
Reine , commandeur des Ordres du Roi ,  
&c. &c.

*Traité du droit de Domaine de Propriété,*  
par l'auteur du *Traité des Obligations.*  
A Paris chez Debure père , quai des  
Augustins ; à Orléans , chez la Veuve  
Rouzeau-Montaut ; vol. in-12. prix ,  
3 liv. relié.

Ce traité est divisé en deux parties. On  
voit dans la première ce que c'est que le  
droit de Domaine de Propriété ; en quoi  
il consiste ; quelles sont les différentes  
manières de l'acquérir & de le perdre.  
L'auteur traite dans la seconde, des actions  
qui naissent du droit de propriété. Il y  
joindra un traité de la possession qui est  
actuellement sous presse.

On distribue chez les mêmes libraires &  
du même auteur un *Commentaire sur l'Or-*  
*donnance des Eaux & Forêts du mois d'Août*  
1669 , vol. in 12. ; prix , 3 liv. relié.

*Histoire naturelle de l'air & des météores ,*  
par M. l'Abbé Richard , tomes VII ,  
VIII , IX & X in-12. ; prix , 10 liv.

brochés en carton, & 12 liv. reliés. A Paris, chez Saillant & Nyon, libraires, rue St Jean-de-Beauvais.

Les premiers volumes de cette histoire naturelle, publiés en 1769, ont été d'autant plus accueillis que l'auteur fait l'emploi le plus heureux des découvertes de la physique moderne pour donner à ses lecteurs des notions distinctes de ce qui se passe sous leurs yeux & des phénomènes qui peuvent intéresser leur santé, leur vie même ou du moins leur curiosité. Les matières contenues dans ces derniers volumes sont traitées, ainsi que dans les premiers, sous la forme de discours. Il est question dans le VII<sup>e</sup> volume de la neige, de la grêle & des météores emphatiques; dans le tome suivant, du tonnerre, des éclairs & de la foudre, & de quelques phénomènes qui y sont relatifs. On peut croire d'après les faits que rapporte notre Naturaliste, que ceux qui meurent frappés de la foudre périssent ordinairement de suffocation, & par la cessation subite des fonctions vitales. C'est ce qui fut observé à Altorf en 1681 à l'égard d'un homme foudroyé, sur le corps duquel il ne parut, après sa mort, qu'une petite ligne noire sur le sternum;